BANQUE LAURENTIENNE
DU CANADA

NOTICE ANNUELLE

Le 26 février 2004

TABLE DES MATIÈRES

RUBRIQUE 1 : PAGE FRONTISPICE

RUBRIQUE 2 : STRUCTURE DE L'ENTREPRISE 3
Dénomination sociale et constitution 3
Liens intersociétés 3

RUBRIQUE 3 : DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ 3
Historique de l'entreprise sur les trois derniers exercices 3
Tendances 5

RUBRIQUE 4 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ 5
Généralités 5
Services financiers aux particuliers 5
Services financiers aux entreprises 6
B2B Trust 6
Gestion du patrimoine et Courtage 6
Concurrence 6
Protection de l'environnement 7
Employés 7

RUBRIQUE 5 : PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE 7
Données annuelles 7
Dividendes 8

RUBRIQUE 6 : ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION 8

RUBRIQUE 7 : MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES 8

RUBRIQUE 8 : ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS 8
Administrateurs 9
Dirigeants 9

RUBRIQUE 9 : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 10

Note : À moins d'indication contraire, toute l'information contenue dans la présente notice est en date du 31 octobre 2003. À moins d'indication contraire, les références au Rapport annuel sont des références au rapport annuel 2003 de la Banque Laurentienne du Canada. Toutes ces références sont incorporées à la présente notice par renvoi.

RUBRIQUE 2 : STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Dénomination sociale et constitution

La dénomination sociale complète de l'émetteur est Banque Laurentienne du Canada (la « Banque »). La Banque est constituée en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada).

La Banque fut fondée à Montréal en 1846 comme société mutuelle d'épargne. Elle est devenue une société par actions en vertu d'une charte octroyée le 27 avril 1871 aux termes d'une loi du Parlement du Canada concernant les banques d'épargne. La Banque était connue, avant le 28 septembre 1987, sous le nom de Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal. C'est à cette date que la Banque est devenue une banque à charte de l'annexe II de la *Loi sur les banques* (Canada), aux termes de lettres patentes alors émises par le ministre des Finances du Canada. Le 1er janvier 1994, la Société financière Desjardins-Laurentienne est devenue l'actionnaire majoritaire de la Banque suite à son acquisition de la société-mère de la Banque, La Corporation du Groupe La Laurentienne. Le 12 novembre 1997, la Société financière Desjardins-Laurentienne, qui détenait 10 357 623 actions ordinaires de la Banque, soit 57,5 % des actions de cette catégorie, a vendu celles-ci par voie d'une distribution secondaire. De ce fait, la Banque est devenue une banque à charte de l'annexe I de la *Loi sur les banques* (Canada).

Liens intersociétés

Cette information se retrouve à la page 98 du Rapport annuel. Toutes les filiales qui y sont indiquées sont constituées en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, à l'exception de B2B Trust et de BLC Trust, qui sont constituées en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (Canada), Trust La Laurentienne du Canada Inc., qui est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (Québec) et Corporation financière Brome inc., qui est constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec).

RUBRIQUE 3 : DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

Historique de l'entreprise sur les trois derniers exercices

Le 1er novembre 2000, la Banque a finalisé l'acquisition de 43 succursales de la Banque Scotia au Québec. Situées principalement à l'extérieur des grands centres urbains, ces nouvelles succursales représentent un bassin de 165 000 clients. Des renseignements supplémentaires concernant cette acquisition se retrouvent à la rubrique « Acquisitions » aux pages 59 et 60 du Rapport annuel 2002 de la Banque.

Le 4 juin 2001, la Banque et Groupe CGI, une entreprise de services de technologies de l'information, ont annoncé la signature d'une entente d'impartition des services de technologie de l'information de la Banque et de ses filiales. Le 14 juin 2001, la Banque a transféré la plupart de ses services de technologie de l'information à CGI conformément à l'entente.

Le 20 juin 2001, la Banque et B2B Trust ont annoncé le dépôt d'un prospectus définitif visant un premier appel public à l'épargne de 5 560 000 actions ordinaires de B2B Trust à un prix de 9,00 $ l'action, représentant un produit brut d'environ 50 millions $. Suite à l'exercice des options visant les attributions excédentaires, 834 000 actions ordinaires supplémentaires ont été émises, pour un total de 6 394 000 actions ordinaires et un produit brut d'environ 57 millions $.

Le 2 octobre 2001, le conseil d'administration de la Banque a adopté un régime de droits de souscription des actionnaires. De l'information supplémentaire à ce sujet se retrouve à la page 82 du Rapport annuel.

Le 29 avril 2002, la Banque a annoncé une augmentation de 70 millions $ de ses dotations aux pertes sur prêts pour le deuxième trimestre de l'exercice 2002 pour des pertes sur prêts représentant un montant total de 80 millions $, suite à la détérioration, à cette époque, de la qualité du crédit de certains prêts aux entreprises dont un prêt de 25 millions $ US (approximativement 39 millions $ CDN) à Téléglobe, et a annoncé la création d'une provision non allouée pour faciliter la réorientation stratégique du secteur du financement commercial et corporatif de la Banque.

M. Raymond McManus a été nommé président et chef de la direction de la Banque le 6 juin 2002, prenant effet le 1er août 2002. Le 29 mai 2002, la démission de M. Henri-Paul Rousseau, qui était président et chef de la direction de la Banque depuis 1994, avait été annoncée.

Le 4 décembre 2002, la Banque a annoncé que, dans le cadre de son plan d'affaires, elle a décidé d'abandonner son projet de transformation en société de portefeuille et de maintenir sa structure actuelle. Des renseignements supplémentaires sur cette décision se retrouvent à la rubrique « Perspectives » à la page 39 du Rapport annuel 2002 de la Banque.

L'exercice 2003 fut l'occasion d'une réflexion en profondeur et le point de départ d'un plan d'affaires destiné à assurer l'avenir et la croissance de la Banque. À la suite de l'annonce de ses résultats du 2e trimestre, la Banque a entamé la mise en œuvre d'un programme de réduction des dépenses. Par la suite, en juin 2003, une importante restructuration interne a, dans un premier temps, réduit la taille du Comité de direction, lequel est passé de douze à sept membres. Ce changement a aussi entraîné des modifications à la structure organisationnelle. La Banque comprend désormais quatre lignes d'affaires : *Services financiers aux particuliers*, *Services financiers aux entreprises*, *B2B Trust* et *Gestion du patrimoine et courtage*, ainsi que quatre secteurs corporatifs : *Trésorerie et marchés financiers*, *Finances, administration et développement stratégique*, *Ressources humaines* et *Affaires corporatives et Secrétariat*.

En août 2003, la Banque annonce un important repositionnement. Elle concentrera dorénavant ses activités dans les marchés où elle excelle et où elle détient une position stratégique, soit le Québec pour ses services financiers directs aux particuliers, et l'ensemble du Canada pour ses autres services. Ainsi, la Banque a procédé à la vente de 57 succursales situées en Ontario et dans l'Ouest canadien à La Banque Toronto-Dominion. De l'information additionnelle concernant cette transaction est présentée à la page 37 ainsi qu'à la page 75 du Rapport annuel.

En décembre 2003, la Banque dévoile son plan triennal de repositionnement stratégique ainsi que les objectifs financiers qui y sont rattachés. Les détails de ce plan sont présentés aux pages 10 à 15 du Rapport annuel, de même qu'au long de la rubrique « Résultats par ligne d'affaires » aux pages 51 à 54 du Rapport annuel.

Des renseignements supplémentaires relatifs au développement de la Banque au cours des trois derniers exercices financiers se retrouvent à la rubrique « Revue des activités » aux pages 22 à 32 du Rapport annuel, aux pages 10 à 19 du Rapport annuel 2002 et aux pages 11 à 27 du rapport annuel 2001 de la Banque, lesquelles sont incorporées par renvoi.

Tendances

Des informations relatives aux tendances, engagements, événements ou incertitudes qui sont connus de la direction et dont on peut raisonnablement penser qu'ils auront une incidence importante sur l'activité de la Banque se retrouvent tout au long de l'Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière aux pages 33 à 59 du Rapport annuel. À cet égard, nous encourageons le lecteur à prendre connaissance de la mise en garde au sujet des perspectives, imprimée à l'endos de la page couverture du Rapport annuel.

RUBRIQUE 4 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Généralités

La Banque est une banque à charte canadienne (Annexe I) avec un actif administré dépassant 16,7 milliards $. En date de la présente notice, les lignes d'affaires de la Banque sont Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises, B2B Trust, et Gestion du patrimoine et Courtage; elles sont appuyées par quatre secteurs corporatifs.

Services financiers aux particuliers

Les Services financiers aux particuliers offrent toute une gamme de produits d'épargne, d'investissement et de financement ainsi que des produits et services transactionnels par l'intermédiaire d'un réseau de 154 succursales (152 au Québec et deux à Ottawa, en Ontario), de 284 guichets automatiques (281 au Québec et trois en Ontario) et d'un Centre télébancaire. De plus, les services électroniques BLC*Direct* et Internet BLC*Direct* permettent aux clients d'effectuer la gestion de leurs affaires bancaires courantes 24 heures par jour, sept jours par semaine.

L'offre de service de la Banque comprend plusieurs produits et services dont, entre autres, la carte de crédit Visa, la carte de débit, les coffrets de sûreté, les chèques de voyage, les services de change étranger, les mandats personnels, la protection sur les comptes à découvert, l'assurance-vie et invalidité crédit et plusieurs forfaits bancaires des plus compétitifs.

En plus de proposer une gamme complète de comptes de dépôts personnels, la Banque, ainsi que ses filiales Trust La Laurentienne, BLC Trust et B2B Trust (toutes membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada et inscrites à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec), offre également une variété de dépôts à terme, de placements garantis et de régimes enregistrés tels les RER, FRR et REE.

Par le biais de sa filiale BLC Services financiers inc., la Banque offre les Fonds R (un groupe de fonds communs de placement administrés par BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., une coentreprise affiliée à la Banque), de même qu'une sélection d'autres fonds communs de placement.

Parmi la gamme de produits de crédit offerts aux particuliers, on retrouve une variété de prêts personnels, les marges de crédit, les prêts étudiants et les prêts hypothécaires.

Par ailleurs, dans le but de se rapprocher de ses clients et ainsi d'optimiser son développement de nouvelles affaires, la Banque peut compter sur un Réseau indirect de services financiers aux particuliers. En effet, la Banque offre aux clients des services de financement et de dépôt par

l'intermédiaire d'un réseau constitué de partenariats avec des manufacturiers, des détaillants, des courtiers hypothécaires, des courtiers immobiliers, des constructeurs et des agents de dépôts.

Services financiers aux entreprises

Les Services financiers aux entreprises offrent un ensemble de produits et services financiers aux petites, moyennes et grandes entreprises, ainsi qu'aux promoteurs immobiliers et aux exploitants agricoles. Cette ligne d'affaires est active principalement au Québec et en Ontario pour le financement aux entreprises par l'intermédiaire de neuf Centres de financement commercial et un Centre de financement aux grandes entreprises. Le financement immobilier est effectué à travers le Canada grâce à six centres de financement spécialisés et le financement agricole est offert au Québec par l'intermédiaire de sept centres spécialisés. Une filiale, Corporation financière Brome, offre des services d'affacturage et de financement d'actifs à une clientèle située principalement au Québec et en Ontario.

B2B Trust

B2B Trust est une institution financière réglementée qui est une filiale de la Banque et une société publique basée à Toronto. B2B Trust offre des produits et services bancaires et financiers à des intermédiaires financiers indépendants, des institutions financières non bancaires et des détaillants partout au Canada. Ces produits et services comprennent les prêts à l'investissement, les RER autogérés, les dépôts à terme et les produits bancaires de base tels les comptes d'épargne et les comptes-chèques, les marges de crédit ainsi que les cartes de débit.

Gestion du patrimoine et Courtage

Gestion du patrimoine et Courtage regroupe les activités de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs dans le domaine de la gestion de portefeuille privée et institutionnelle ainsi que les activités de Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. dans le domaine du courtage en valeurs mobilières. Les services de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs et les services de détail de Valeurs mobilières Banque Laurentienne sont présentement offerts principalement au Québec. Valeurs mobilières Banque Laurentienne est également un joueur important sur le marché canadien dans le domaine des activités de courtage de valeurs mobilières à revenus fixes pour le marché institutionnel.

Des renseignements supplémentaires sur les lignes d'affaires et les secteurs corporatifs de la Banque se retrouvent aux rubriques « Détails de notre plan d'affaires » aux pages 12 à 14, « Revue des activités » aux pages 22 à 32, « Résultats par ligne d'affaires » aux pages 51 à 54 et « Information sectorielle » aux pages 94 et 95 du Rapport annuel. Des renseignements supplémentaires sur les principaux produits et services de la Banque se retrouvent également tout au long de l'Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière aux pages 33 à 59 du Rapport annuel.

Concurrence

La Banque est en concurrence avec un grand nombre d'autres fournisseurs de services financiers (notamment les autres banques à charte canadiennes, les sociétés de fiducie et de prêt, les caisses populaires et « credit unions » et les sociétés d'assurance) dans tous les secteurs de ses activités. La Banque s'efforce de répondre à l'ensemble des besoins bancaires et financiers des particuliers, des entreprises et des intermédiaires financiers indépendants en maintenant une gamme complète de produits hautement concurrentiels et un service de qualité supérieure.

Protection de l'environnement

Les lois et règlements en matière d'environnement peuvent entraîner certains risques financiers. Dans ses procédures d'évaluation du crédit et d'acquisition de biens, la Banque prend donc en considération les questions environnementales afin de veiller à ce que ses intérêts soient raisonnablement protégés. Jusqu'à maintenant, les risques découlant des questions environnementales n'ont pas eu d'effet important sur les activités ou les résultats de la Banque.

Employés

Au 31 octobre 2003, la Banque comptait 3 159 employés en équivalent temps plein. Depuis le 30 juin 2001, la convention collective régissant les relations de travail entre la Banque et le syndicat représentant un peu plus de 2 000 employés professionnels et de bureau au Québec et à Ottawa est échue. Le 2 février 2003, la Banque et le syndicat ont accepté la recommandation d'un médiateur de soumettre à un tribunal d'arbitrage le soin de déterminer le contenu de la prochaine convention collective, qui sera d'une durée de trois ans. Le processus d'arbitrage est entamé, et il est prévu que son dénouement soit connu à l'été 2004.

RUBRIQUE 5 : PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Données annuelles

Ces renseignements se retrouvent à la rubrique « Rétrospective » aux pages 60 à 62 du Rapport annuel. Des renseignements financiers supplémentaires se retrouvent aux États financiers consolidés aux pages 63 à 95 du Rapport annuel ainsi qu'à la rubrique « Sommaire des résultats financiers » aux pages 35 et 36 du Rapport annuel.

À l'égard des périodes indiquées ci-dessous, la Banque a déclaré les dividendes suivants :

	Exercice terminé le 31 octobre		
	2003	2002	2001
	($)	($)	($)
Par action ordinaire	1,16	1,16	1,06
Par action privilégiée de catégorie A, série 2	5,25	7,00	7,00
Par action privilégiée de catégorie A, série 6 (rachetées le 26 novembre 2001)	N/A	N/A	2,19
Par action privilégiée de catégorie A, série 7	1,94	1,94	1,94
Par action privilégiée de catégorie A, série 8	1,94	1,94	1,94
Par action privilégiée de catégorie A, série 9 (émises le 7 novembre 2001)	1,50	1,28	N/A

À l'égard des périodes indiquées ci-dessous, B2B Trust a déclaré les dividendes suivants :

	Année se terminant le 31 octobre		
	2003	2002	2001
	($)	($)	($)
Par action ordinaire	0,28	0,14	0

Dividendes

L'information relative à la politique de versement des dividendes de la Banque se retrouve à la page 50 du Rapport annuel. La politique en matière de dividendes de B2B Trust prévoit un ratio dividendes/bénéfices variant entre 30 % et 40 % du revenu net disponible aux actionnaires ordinaires, bien que les dividendes annoncés et versés par B2B Trust au cours de l'exercice financier 2003 ont résulté en un ratio de 47 %. Des renseignements supplémentaires sur les dividendes de B2B Trust au cours de l'exercice financier 2003 se retrouvent sous la rubrique « Dividendes » à la page 11 du Rapport annuel 2003 de B2B Trust.

Les détenteurs d'actions privilégiées de catégorie A de la Banque ont priorité sur les détenteurs d'actions ordinaires de la Banque quant au droit de recevoir des dividendes. De plus, la *Loi sur les banques* (Canada) et la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (Canada) contiennent des dispositions pouvant dans certaines circonstances limiter la déclaration ou le paiement de dividendes par la Banque et B2B Trust, respectivement.

De l'information quant aux dates de paiement des dividendes par la Banque est présentée à la page 99 du Rapport annuel.

RUBRIQUE 6 : ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Cette analyse se retrouve dans l'Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière aux pages 33 à 59 du Rapport annuel.

RUBRIQUE 7 : MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

L'information relative au marché pour la négociation des titres de la Banque se retrouvent à la section « Renseignements aux actionnaires » à la page 99 du Rapport annuel.

RUBRIQUE 8 : ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

En tant que groupe, les administrateurs et membres de la direction supérieure de la Banque sont, directement ou indirectement, véritables propriétaires ou exercent un contrôle ou la haute main sur 68 282 actions ordinaires (0,29 %) de la Banque et sur 27 500 actions ordinaires (0,12 %) de B2B Trust en date du 20 janvier 2004.

Administrateurs

Les renseignements relatifs aux administrateurs de la Banque se retrouvent aux pages 18 et 19 du Rapport annuel et aux pages 6, 7 et 8 de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque datée du 29 janvier 2004. Le mandat de tous les administrateurs se terminera à la fin de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou lors de l'élection ou la nomination de leurs successeurs. Tous les administrateurs de la Banque ont occupé leurs postes actuels ou ont assumé des fonctions de direction dans les mêmes sociétés ou des sociétés associées, sauf tel que divulgué aux pages 8 et 9 de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque datée du 29 janvier 2004, laquelle est incorporée par renvoi. Les renseignements sur les comités du conseil d'administration de la Banque se retrouvent aux pages 16 et 17 du Rapport annuel.

Dirigeants

Les renseignements relatifs aux dirigeants de la Banque se retrouvent à la page 96 du Rapport annuel. Les municipalités de résidence des dirigeants de la Banque sont :

Raymond McManus	Baie d'Urfé (QC)
Robert Cardinal	Brossard (QC)
André Dubuc	Outremont (QC)
Bernard Piché	Toronto (ON)
Lorraine Pilon	LaSalle (QC)
Réjean Robitaille	La Prairie (QC)
André Scott	Boucherville (QC)
Marcel Beaulieu	Laval (QC)
Chantal Bélanger	Verdun (QC)
Luc Bernard	Longueuil (QC)
Louise Bourassa	Montréal (QC)
Denise Brisebois	Saint-Laurent (QC)
François Desjardins	Longueuil (QC)
Jean-François Doyon	Saint-Lambert (QC)
Philippe Duby	Laval (QC)
Richard Fabre	Verdun (QC)
France Gagné	Longueuil (QC)
Mario Galella	Montréal (QC)

Michel Gendron	Candiac (QC)
Luc Gingras	Saint-Bruno (QC)
Paul Hurtubise	Scarborough (ON)
Michel Lafontaine	Dollard-des-Ormeaux (QC)
Rick C. Lane	Scarborough (ON)
André Lopresti	La Prairie (QC)
Jacques Lussier	Sillery (QC)
Yves Magnan	Kirkland (QC)
Louis Marquis	Verdun (QC)
Alan McCandless	Toronto (ON)
Pierre Minville	Blainville (QC)
Marlène Otis	Montréal (QC)
Marc Paradis	Laval (QC)
Nathalie Roberge	Le Gardeur (QC)
Claude Sasseville	Montréal (QC)
Marie-Josée Sigouin	Candiac (QC)
Alicia Zemanek	Vaudreuil-Dorion (QC)

Tous les dirigeants de la Banque occupent leur poste actuel ou ont occupé d'autres fonctions de direction au sein de la Banque ou de ses filiales au cours des cinq dernières années, à l'exception de M. Luc Bernard, qui était avant décembre 2001, président de Osmoz Marketing, et avant octobre 1999, vice-président, Marketing et Actuariat chez Groupe Unindal; de M. Jean-François Doyon, qui était avant décembre 2000, directeur, Vérification interne, à la Société Financière Desjardins-Laurentienne, et avant mars 1999, directeur, Audit interne, à la Banque Nationale de Paris (Canada); de Mme France Gagné, qui était avant août 2000, associée principale, Ressources humaines et rémunération internationale chez Bell Canada International, et avant février 1999, conseillère principale, Rémunération, chez Canadien National; de M. André Lopresti, qui était avant avril 2002, chef d'équipe senior chez Ernst & Young s.r.l. et, avant juin 2000, directeur de mission chez Ernst & Young Audit (France); et de M. Pierre Minville, qui était avant janvier 2000, directeur, Finances, Fusions et Acquisitions chez BCE.

RUBRIQUE 9 : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

La Banque fournira à toute personne ou société en faisant la demande auprès du secrétaire de la Banque, 1981, avenue McGill Collège, 20e étage, Montréal (Québec) H3A 3K3 :

a) lorsque les titres de la Banque font l'objet d'un placement dans le cadre d'un prospectus simplifié provisoire ou d'un prospectus simplifié :

   (i) un exemplaire de la notice annuelle de la Banque et un exemplaire de tout document ou des pages pertinentes de tout document qui y sont intégrés par renvoi;

   (ii) un exemplaire des états financiers comparatifs de la Banque pour son dernier exercice financier pour lequel des états financiers ont été déposés, le rapport du vérificateur sur ces états financiers et un exemplaire des états financiers intermédiaires les plus récents que la Banque a déposés, le cas échéant, pour toute période postérieure à son dernier exercice financier;

   (iii) un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque portant sur son assemblée annuelle des actionnaires la plus récente à laquelle il y a eu élection d'administrateurs, ou un exemplaire de tout document annuel déposé en lieu et place de cette circulaire, suivant le cas;

   (iv) un exemplaire de tout autre document intégré par renvoi au prospectus simplifié provisoire ou au prospectus simplifié et que la Banque n'est pas tenu de fournir en vertu des sous-alinéas a) (i), (ii) ou (iii);

b) et à tout autre moment, un exemplaire de tout document mentionné aux sous-alinéas a) (i), (ii) et (iii), pour lequel la Banque pourra exiger des frais raisonnables si la demande est faite par une personne ou une société qui n'est pas un porteur de titres de la Banque.

Des renseignements complémentaires, portant notamment sur la rémunération et l'endettement des administrateurs et des dirigeants, le nom des principaux porteurs de titres de la Banque, les options d'achat d'actions et les participations des initiés dans des opérations importantes, le cas échéant, se retrouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque portant sur son assemblée annuelle des actionnaires la plus récente à laquelle il y a eu élection d'administrateurs. Des renseignements financiers complémentaires se retrouvent également dans les états financiers comparatifs de la Banque pour son dernier exercice financier.